

**RAPPORT  
ANNUEL  
2014|2015  
MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
MONTRÉAL**



**ÉTATS FINANCIERS  
DU MUSÉE ET  
DE LA FONDATION  
DU MUSÉE**



# ÉTATS FINANCIERS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2015

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Musée des beaux-arts de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée des beaux-arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée des beaux-arts de Montréal au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte* S.E.N.C.R.C. / S.R.L.<sup>1</sup>

Le 29 juin 2015

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

# ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2015

	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
					2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>						(retraité) (note 2)
<b>À court terme</b>						
Encaisse et dépôts à terme	2 245 516	63 713	—	—	2 309 229	1 933 670
Débiteurs	1 600 638	—	—	—	1 600 638	2 076 644
Soldes interfonds	2 697 437	(3 250 510)	728 073	(175 000)	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement	1 967 728	—	—	—	1 967 728	2 041 543
Subventions à recevoir	1 391 394	4 060 929	—	—	5 452 323	5 323 135
Stocks de la Boutique-Librairie	855 983	—	—	—	855 983	728 446
Frais payés d'avance	800 852	32 487	—	—	833 339	628 823
	11 559 548	906 619	728 073	(175 000)	13 019 240	12 732 261
Subventions à recevoir	3 115 513	12 909 182	—	—	16 024 695	20 280 921
Placements (note 12)	3 745 447	—	13 688 733	—	17 434 180	16 032 525
Intérêts accumulés	—	800 000	—	—	800 000	1 200 000
Immobilisations (note 4)	—	99 375 925	—	—	99 375 925	102 682 908
Constructions en cours	—	12 066 068	—	—	12 066 068	2 372 763
	18 420 508	126 057 794	14 416 806	(175 000)	158 720 108	155 301 378
<b>Passif</b>						
<b>À court terme</b>						
Découvert bancaire	—	—	—	—	—	351 018
Emprunts bancaires (note 5)	2 050 000	7 500 000	—	—	9 550 000	2 750 000
Intérêts courus	113 693	216 012	—	—	329 705	403 659
Créditeurs et charges à payer	3 733 028	2 745 257	—	—	6 478 285	3 404 221
Produits perçus d'avance	2 933 385	—	—	—	2 933 385	2 526 689
Apports reportés	1 496 169	—	—	—	1 496 169	1 514 670
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement	2 840 201	—	—	—	2 840 201	2 840 201
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 6)	811 309	3 844 917	—	—	4 656 226	4 673 108
	13 977 785	14 306 186	—	—	28 283 971	18 463 566
Dette à long terme (note 6)	3 115 513	18 709 182	—	—	21 824 695	26 480 921
Apports reportés (note 7)	—	67 406 402	—	—	67 406 402	69 492 497
Obligations au titre des prestations définies – Régime de retraite (note 8)	—	—	—	773 800	773 800	1 719 900
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi (note 8)	—	—	—	716 400	716 400	753 500
	17 093 298	100 421 770	—	1 490 200	119 005 268	116 910 384
Engagements (note 10)						
<b>Actifs nets</b>						
Investis en immobilisations	—	25 397 717	—	—	25 397 717	25 397 717
Affectés (note 9)	3 758 736	—	14 416 806	—	18 175 542	17 568 006
Réévaluation et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	—	—	—	2 284 300	2 284 300	1 509 300
Non grevés d'affectation	(2 431 526)	238 307	—	(3 949 500)	(6 142 719)	(6 084 029)
	1 327 210	25 636 024	14 416 806	(1 665 200)	39 714 840	38 390 994
	18 420 508	126 057 794	14 416 806	(175 000)	158 720 108	155 301 378

Au nom du conseil,



**Brian M. Levitt**  
Président  
Administrateur



**Michal Hornstein**  
Vice-président  
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	Fonds d'administration		Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
	Opérations	Affectations				2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>							(retraité) (note 2)
<b>Généraux</b>							
Prix d'entrée et événements spéciaux	4 632 548	—	—	—	—	<b>4 632 548</b>	4 714 329
Boutique-Librairie	3 102 798	—	—	—	—	<b>3 102 798</b>	3 116 487
Dons d'œuvres d'art	—	—	—	5 825 215	—	<b>5 825 215</b>	29 174 194
Dons et commandites (note 11)	2 128 157	—	—	144 205	—	<b>2 272 362</b>	3 021 139
Dons de la Fondation (note 11)	2 861 486	—	—	409 441	—	<b>3 270 927</b>	2 055 884
Catalogues d'exposition	554 482	—	—	—	—	<b>554 482</b>	480 733
Souscriptions annuelles	3 086 863	—	—	—	—	<b>3 086 863</b>	2 474 567
Participations aux expositions	1 108 665	—	—	—	—	<b>1 108 665</b>	2 160 174
Placements (note 9)	10 141	493 228	—	1 824 379	—	<b>2 327 748</b>	2 593 092
Location	468 507	—	—	—	—	<b>468 507</b>	499 697
Divers (note 11)	950 631	—	—	—	—	<b>950 631</b>	847 915
	18 904 278	493 228	—	8 203 240	—	<b>27 600 746</b>	51 138 211
Subventions de fonctionnement et pour des projets et acquisitions spécifiques (note 3)	15 390 812	—	—	29 000	—	<b>15 419 812</b>	15 977 686
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement (note 3)	134 681	—	667 254	—	—	<b>801 935</b>	994 956
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	—	—	3 333 991	—	—	<b>3 333 991</b>	3 657 243
	34 429 771	493 228	4 001 245	8 232 240	—	<b>47 156 484</b>	71 768 096
<b>Charges</b>							
Expositions temporaires	6 813 518	—	—	—	—	<b>6 813 518</b>	7 190 850
Collection permanente	2 040 907	—	—	—	—	<b>2 040 907</b>	1 858 664
Sécurité et entretien	5 799 041	—	—	—	—	<b>5 799 041</b>	5 646 181
Administration (incluant les intérêts débiteurs de 16 754 \$; 8 089 \$ en 2014)	5 740 689	—	—	—	588 200	<b>6 328 889</b>	6 122 424
Programmes éducatifs	2 180 312	—	—	—	—	<b>2 180 312</b>	1 932 546
Boutique-Librairie	2 687 808	—	—	—	—	<b>2 687 808</b>	2 706 001
Conservation	4 586 680	—	—	189 491	—	<b>4 776 171</b>	4 753 553
Communications	3 217 553	—	—	—	—	<b>3 217 553</b>	3 305 181
Amortissement des immobilisations	—	—	3 449 087	—	—	<b>3 449 087</b>	3 461 910
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	1 824 901	—	<b>1 824 901</b>	2 090 681
Amortissement d'œuvres d'art	—	—	—	5 825 215	—	<b>5 825 215</b>	29 174 194
Perte à la radiation d'immobilisations	—	—	—	—	—	—	609 212
Location	790 760	—	—	—	—	<b>790 760</b>	614 115
Frais de gestion des placements	—	20 602	—	75 401	—	<b>96 003</b>	105 746
Intérêts – projets	134 681	—	667 254	—	—	<b>801 935</b>	994 956
	33 991 949	20 602	4 116 341	7 915 008	588 200	<b>46 632 100</b>	70 566 214
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les transferts interfonds</b>	437 822	472 626	(115 096)	317 232	(588 200)	<b>524 384</b>	1 201 882
<b>Transferts interfonds</b>							
Contribution du fonds affecté à l'administration aux opérations	206 784	(206 784)	—	—	—	—	—
Contributions du fonds d'administration							
au fonds d'avantages sociaux	(821 400)	—	—	—	821 400	—	—
au fonds d'immobilisations	(149 718)	—	149 718	—	—	—	—
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges à la suite des transferts interfonds</b>	(326 512)	265 842	34 622	317 232	233 200	<b>524 384</b>	1 201 882
<b>Apports reçus à titre de dotation</b>	—	24 462	—	—	—	<b>24 462</b>	5 000
<b>Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus</b>	—	—	—	—	775 000	<b>775 000</b>	1 509 300
<b>Actifs nets au début</b>	(2 105 014)	3 468 432	25 601 402	14 099 574	(2 673 400)	<b>38 390 994</b>	39 869 712
<b>Actifs nets à la fin</b>	(2 431 526)	3 758 736	25 636 024	14 416 806	(1 665 200)	<b>39 714 840</b>	38 390 994

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
		(retraité) (note 2)
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	524 384	1 201 882
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(1 868 026)	(2 161 634)
Amortissement des immobilisations	3 449 087	3 461 910
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(3 333 991)	(3 657 243)
Perte à la radiation d'immobilisations	—	609 212
Obligation au titre des prestations définies	(208 200)	(1 872 500)
	(1 436 746)	(2 418 373)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	2 677 803	2 335 839
	1 241 057	(82 534)
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation des subventions à recevoir	4 127 038	4 542 212
Variation nette des placements	466 371	424 398
Acquisition d'immobilisations et de constructions en cours	(8 507 139)	(2 362 754)
	(3 913 730)	2 603 856
<b>Activités de financement</b>		
Variation des emprunts bancaires	6 800 000	(2 106 880)
Augmentation de la dette à long terme	—	5 000 000
Remboursement de la dette à long terme	(4 673 108)	(10 167 286)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	1 247 896	1 387 261
Dotations reçues	24 462	5 000
	3 399 250	(5 881 905)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	726 577	(3 360 583)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 582 652	4 943 235
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>2 309 229</b>	<b>1 582 652</b>
Composés de :		
Encaisse et dépôts à terme	2 309 229	1 933 670
Découvert bancaire	—	(351 018)
	2 309 229	1 582 652
<b>Opération sans effet sur la trésorerie</b>		
Acquisition d'immobilisations et de constructions en cours impayées en fin d'exercice	1 632 202	303 932

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## 2. MÉTHODES COMPTABLES

### CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Au cours de l'exercice, le Musée a adopté, de façon rétrospective, le chapitre 3463 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* intitulé «Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif» (le «chapitre 3463»). Le Musée utilisait auparavant la méthode du report pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Les chiffres correspondants et les notes des exercices comparatifs ont donc été redressés.

Le chapitre 3463 élimine la méthode du report et de l'amortissement comme choix de méthode comptable aux fins de la comptabilisation des régimes à prestations définies ainsi que le créneau de trois mois aux fins de l'évaluation des actifs et des obligations au titre du régime. Il exige aussi que les variations de la juste valeur

des actifs du régime et les changements au niveau de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies, y compris les coûts des services passés, les gains et les pertes actuariels et les gains et les pertes découlant d'un règlement ou d'une compression, soient constatés immédiatement à l'état de l'évolution des actifs nets. Par conséquent, l'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état de la situation financière reflète l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur des actifs du régime et ajustée en fonction de toute provision pour moins-value à la date de clôture. De plus, le chapitre 3463 exige l'identification distincte des réévaluations et des autres éléments des autres coûts découlant du régime de retraite, ce qui accroît la visibilité de l'incidence des réévaluations périodiques. Ces éléments sont présentés distinctement à l'état de l'évolution des actifs nets.

Aussi, le rendement prévu des actifs du régime n'est plus appliqué à la juste valeur des actifs pour calculer le coût des prestations. Selon le chapitre 3463, le même taux d'actualisation doit être appliqué à l'obligation au titre des prestations ainsi qu'aux actifs du régime pour établir le coût financier. Le taux d'actualisation continuera d'être déterminé en fonction des taux d'intérêt du marché pour des titres de créance de qualité supérieure dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations ou au taux d'intérêt inhérent au montant pour lequel l'obligation au titre des prestations définies pourrait être réglée.

L'application rétrospective du chapitre 3463 a donné lieu aux ajustements suivants dans les états financiers :

	Soldes initialement comptabilisés	Ajustements	Soldes retraités
	\$	\$	\$
Actif (obligation) au titre des prestations définies – Régime de retraite au 31 mars 2014	1 073 500	(2 793 400)	(1 719 900)
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2014	982 500	(229 000)	753 500
Actifs nets au 1 <sup>er</sup> avril 2013	39 869 712	(4 194 900)	35 674 812
Actifs nets non grevés d'affectations au 31 mars 2014	(2 010 329)	(4 073 700)	(6 084 029)
Actifs nets – réévaluations et autres éléments reconnus au 31 mars 2014	—	(1 509 300)	(1 509 300)
Charges de l'exercice terminé le 31 mars 2014	70 687 414	(121 200)	70 566 214
Excédent des produits sur les charges de l'exercice terminé le 31 mars 2014	1 080 682	121 200	1 201 882

## MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le Musée utilise la méthode de la comptabilité par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

#### I FONDS D'ADMINISTRATION

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée. Les dotations dont l'usufruit est destiné à accroître la dotation initiale et celles aux fins des opérations courantes du Musée sont présentées à titre d'affectations des actifs nets du fonds d'administration.

#### II FONDS D'IMMOBILISATIONS

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

#### III FONDS D'ACQUISITIONS

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions d'œuvres d'art ainsi que les dotations dont l'usufruit est destiné à accroître la dotation initiale et celles aux fins d'acquisitions d'œuvres d'art.

#### IV FONDS D'AVANTAGES SOCIAUX

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

### CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont présentés dans le fonds approprié. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût

après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui inclut les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### SOLDES INTERFONDS

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

### STOCKS DE LA BOUTIQUE-LIBRAIRIE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

### INTÉRÊTS ACCUMULÉS

Les intérêts accumulés pendant la réalisation du projet d'expansion du pavillon Jean-Noël Desmarais ont été accumulés séparément du coût de construction et sont épongés à même une subvention annuelle du ministère de la Culture et des Communications.

### IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Mobilier et équipements	5 ans

### CONSTRUCTIONS EN COURS

Les constructions en cours sont comptabilisées au coût. Les coûts, à la fois directs et indirects, engagés durant la période de la construction, sont capitalisés.

### AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. Le Musée a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future



des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle le Musée constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

## APPORTS REPORTÉS

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

## ŒUVRES D'ART

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Elle ne figure pas dans les états financiers. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

## CONVERSION DES DEVISES

Les transactions effectuées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats.

## UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. SUBVENTIONS

	2015	2014
	\$	\$
<b>Subventions de fonctionnement</b>		
Ministère de la Culture et des Communications	14 132 400	15 049 900
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
	14 502 400	15 419 900
<b>Subventions pour des projets et acquisitions spécifiques</b>		
Ministère de la Culture et des Communications		
Maintien des actifs	175 000	325 000
Plan culturel numérique du Québec	25 000	—
Conseil des arts du Canada	174 000	174 126
Ministère du Patrimoine canadien	500 000	—
BNP Paribas	43 412	—
Bank of America Merrill Lynch	—	58 660
	917 412	557 786
	15 419 812	15 977 686
<b>Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement</b>		
Gouvernement du Québec		
Ministère de la Culture et des Communications	801 935	994 956

## 4. IMMOBILISATIONS

	2015			2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	133 094 324	59 426 926	73 667 398	76 972 313
Matériel et équipement	1 771 141	1 460 331	310 810	312 878
	160 263 182	60 887 257	99 375 925	102 682 908

## 5. EMPRUNTS BANCAIRES

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire en fonction de ses besoins, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, dont 3 450 000 \$ n'ont pas encore été utilisés en fin d'exercice (3 000 000 \$ au 31 mars 2014). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel de 2,85 % au 31 mars 2015 (3,00 % au 31 mars 2014) et est renouvelable annuellement.

Un projet subventionné par le ministère de la Culture et des Communications est en cours au 31 mars 2015, soit le projet concernant le maintien d'actif octroyé en 2014-2015 pour un montant de 500 000 \$ dont le solde inutilisé de l'emprunt afférent en fin d'exercice est d'une valeur nulle (500 000 \$ au 31 mars 2014). Cet emprunt fait l'objet d'un financement à court terme auprès d'une institution financière et porte intérêt au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 2,85 % au 31 mars 2015 et 3,00 % au 31 mars 2014).

Pour la construction du nouveau Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, le Musée dispose d'une marge de crédit de 18 500 000 \$ (18 500 000 \$ au 31 mars 2014) auprès d'une institution financière, au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 2,85 % au 31 mars 2015 et 3,00 % au 31 mars 2014) dont 11 000 000 \$ n'ont pas été utilisés en fin d'exercice (17 750 000 \$ au 31 mars 2014).

## 6. DETTE À LONG TERME

	2015	2014
	\$	\$
<b>Dettes subventionnées par le gouvernement du Québec</b>		
Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec		
Portant intérêt au taux de 6,334 %, échéant en octobre 2016 <sup>a) h)</sup>	3 440 000	5 160 000
Portant intérêt au taux de 4,501 %, échéant en juillet 2020 <sup>b) h)</sup>	322 580	376 344
Portant intérêt au taux de 4,700 %, échéant en décembre 2021 <sup>c) h)</sup>	376 344	430 108
Portant intérêt au taux de 4,864 %, échéant en décembre 2017 <sup>d) h)</sup>	241 692	322 256
Portant intérêt au taux de 2,486 %, échéant en décembre 2018 <sup>e) h)</sup>	9 312 428	10 642 776
Portant intérêt au taux de 2,486 %, échéant en décembre 2018 <sup>e) h)</sup>	4 489 380	5 130 720
Portant intérêt au taux de 2,238 %, échéant en décembre 2017 <sup>e) h)</sup>	251 256	335 008
Portant intérêt au taux de 2,238 %, échéant en décembre 2017 <sup>e) h)</sup>	251 256	335 008
Portant intérêt au taux de 1,868 %, échéant en novembre 2017 <sup>f) h)</sup>	602 712	803 616
Portant intérêt au taux de 2,873 %, échéant en juillet 2022 <sup>f) h)</sup>	1 858 482	2 090 792
	<b>21 146 130</b>	25 626 628
Emprunts bancaires		
Portant intérêt au taux de 3,770 % échéant en décembre 2016 <sup>h)</sup>	312 291	459 901
Portant intérêt au taux de 5,410 %, échéant en août 2015 <sup>h)</sup>	22 500	67 500
	<b>334 791</b>	527 401
	<b>21 480 921</b>	26 154 029
<b>Dettes non subventionnées</b>		
Portant intérêt au taux de 5,000 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2016 <sup>g)</sup>	5 000 000	5 000 000
	<b>26 480 921</b>	31 154 029
Tranche à court terme	4 656 226	4 673 108
	<b>21 824 695</b>	26 480 921

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions
	\$	\$
2016	4 656 225	4 656 225
2017	9 639 557	4 639 557
2018	2 760 496	2 760 496
2019	8 226 584	8 226 584
2020	339 837	339 837
2021 et suivants	858 222	858 222
	<b>26 480 921</b>	<b>21 480 921</b>

- a) Cette dette est liée au pavillon Jean-Noël Desmarais. En date du 19 juin 1991, le Musée a contracté un emprunt d'un montant de 43 000 000 \$ auprès du ministère des Finances du Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement. Cet emprunt a servi à rembourser les acceptations bancaires et les intérêts accumulés en vertu du règlement spécial d'emprunt adopté le 23 août 1989.
- b) En date du 7 octobre 2005, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 451 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase I.
- c) En date du 22 février 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 452 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase II.

- d) En date du 31 octobre 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 805 639\$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase III.
- e) En date du 30 mars 2012, le Musée a contracté quatre emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 20 723 917\$. Ces emprunts ont permis de financer la construction du pavillon Claire et Marc Bourgie et de réaménager les collections permanentes du Musée.
- f) En date du 27 mars 2013, le Musée a contracté deux emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 3 325 597\$. Ces emprunts ont permis de financer le programme de maintien des actifs, ainsi que de réaménager des collections permanentes du Musée.
- g) En date du 3 décembre 2013, le Musée a contracté un emprunt d'un montant de 5 000 000\$ auprès de 97834 Canada Inc. Cet emprunt a permis de rembourser les dettes non subventionnées. Une lettre de garantie d'un montant de 5 000 000\$ échéant en novembre 2015 a été contractée auprès de la Banque Nationale du Canada relativement à cet emprunt.
- h) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

## 7. APPORTS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	69 492 497	71 762 479
Apports reçus durant l'exercice	1 247 896	1 387 261
Amortissement de l'exercice	(3 333 991)	(3 657 243)
Solde à la fin	67 406 402	69 492 479

## 8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

### RÉGIME DE RETRAITE

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies qui est destiné aux employés non syndiqués du Musée. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1<sup>er</sup> juin 2008. Depuis cette date, les nouveaux employés non syndiqués du Musée profitent d'un nouveau régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 60 117\$ (44 876\$ en 2014).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2013 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2014 et complétée avant le 30 septembre 2015.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(13 523 500)	(12 568 300)
Juste valeur des actifs du régime	12 749 700	10 749 800
Insuffisance du régime	(773 800)	(1 818 500)
Ajustement lié à l'élimination de la mesure hâtive	—	98 600
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	(773 800)	(1 719 900)

Composition des actifs du régime :

	2015	2014
	%	%
Obligations	43,2	38,3
Contrats de rentes assurées	22,3	29,3
Actions canadiennes	14,8	16,2
Actions américaines et internationales	16,8	16,2
Immobilier	2,9	—
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Charge de l'exercice	551 900	641 500
Paievements en espèces constatés	723 000	825 700
Prestations versées par le régime	248 000	276 600

### RÉGIME D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous les retraités actuels du Musée. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(716 400)	(768 400)
Ajustement lié à l'élimination de la mesure hâtive	—	14 900
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	(716 400)	(753 500)

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Charge de l'exercice	36 300	39 400
Paiements en espèces constatés	86 500	97 200
Incidence de l'élimination de la mesure hâtive	1 800	—

## HYPOTHÈSES

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2015		2014	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
<b>Obligation au titre des prestations définies au 31 mars :</b>				
Taux d'actualisation	5,00	5,00	4,75	3,75
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
<b>Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars :</b>				
Taux d'actualisation	4,75	3,75	4,75	4,00
Taux de rendement prévu des actifs du régime à long terme	5,00	—	4,75	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

## 9. AFFECTATIONS DONT SONT GREVÉS LES ACTIFS NETS DES FONDS D'ADMINISTRATION ET D'ACQUISITIONS

	2015	2014
	\$	\$
Montants affectés au fonds d'administration, incluant les dotations (1 242 549 \$; 1 218 087 \$ en 2014) dont le revenu est destiné aux opérations courantes du Musée	3 758 736	3 468 432
Montants affectés au fonds d'acquisitions, incluant les dotations (8 020 370 \$; 8 020 370 \$ en 2014) dont le revenu est destiné aux acquisitions d'œuvres d'art	14 416 806	14 099 574
	18 175 542	17 568 006

Les dotations ont été investies dans des placements. Les revenus afférents à ces placements sont présentés comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Revenus relatifs aux ressources détenues à titre de dotations :		
Imputés au fonds d'administration	503 369	565 425
Imputés au fonds d'acquisitions	1 824 379	2 027 667
	2 327 748	2 593 092

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotations se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts et dividendes	459 722	431 458
Variation de la juste valeur réalisée	1 032 933	999 073
Variation de la juste valeur non réalisée	835 093	1 162 561
	2 327 748	2 593 092

## 10. ENGAGEMENTS

Le Musée procède actuellement à la construction du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein dont le coût de construction est estimé à 21 200 000 \$. Au 31 mars 2015, les engagements en lien avec la construction de ce pavillon sont de 7 281 479 \$ et sont exigibles au cours du prochain exercice.

## 11. ORGANISMES ET OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »), constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions pour le bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement. Provenant de ces campagnes, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 5 128 420 \$ (4 218 864 \$ en 2014) dont 3 270 927 \$ (2 055 884 \$ en 2014) au poste « Don de la Fondation », 604 598 \$ (770 719 \$ en 2014) au poste « Dons et commandites », une valeur nulle (50 000 \$ en 2014) au poste « Revenus divers », 1 247 895 \$ (1 337 261 \$ en 2014) inclus au poste « Apports reportés » et 5 000 \$ (5 000 \$ en 2014) sous forme de dotation. De l'ensemble de ces dons, 409 441 \$ (427 434 \$ en 2014) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 998 447 \$ (343 520 \$ en 2014) pour soutenir les activités éducatives, 1 707 840 \$ (1 399 340 \$ en 2014) pour les expositions, 764 797 \$ (711 310 \$ en 2014) pour appuyer les opérations courantes et les projets spécifiques et 1 247 895 \$ (1 337 260 \$ en 2014) pour la réalisation du pavillon Claire et Marc Bourgie et du Pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

Par ailleurs, la Fondation doit aussi rembourser au Musée des dépenses que ce dernier a encourues pour elle. À cet égard, un montant de 947 611 \$ (422 742 \$ en 2014) est inclus au poste « Revenus divers ».

### ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

L'Association des bénévoles du Musée des beaux-arts de Montréal (l'« Association ») est un organisme de bienfaisance constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Elle a pour but d'organiser des activités de financement auprès du grand public pour le bénéfice du Musée.

Un don de 825 000 \$ (950 000 \$ en 2014) a été remis au Musée par l'Association et est inclus au poste « Dons et commandites ». Au 31 mars 2015, le Musée a un compte à recevoir de l'Association de 825 000 \$ (950 000 \$ au 31 mars 2014) inclus au poste « Débiteurs ».

## 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Musée détient et émet des instruments financiers, tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunt.

Les placements sont composés des éléments suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse	376 941	124 024
Marché monétaire	—	191 752
Obligations canadiennes	5 122 473	4 097 648
Obligations internationales	73 108	17 692
Actions canadiennes	7 873 312	7 482 932
Actions américaines et étrangères	3 226 897	3 365 842
Fonds communs d'obligations canadiennes	302 347	343 675
Fonds communs d'actions canadiennes	354 321	312 230
Fonds communs d'actions américaines et internationales	104 781	96 730
	17 434 180	16 032 525

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des fonds communs de placement qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, le Musée détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette à long terme est jugé faible puisque la majeure partie de la dette (incluant les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec et que la tranche non subventionnée porte intérêt à taux fixe.

## RISQUE DE CHANGE

Le Musée détient des placements dans des actions américaines et étrangères ainsi que dans des fonds communs investis dans des titres internationaux. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut des montants de 256 126 \$ (145 986 \$ au 31 mars 2014) en dollars canadiens libellés en euros et de 208 928 \$ (12 916 \$ au 31 mars 2014) en dollars canadiens libellés en dollars américains, dans les créditeurs et charges à payer, ainsi qu'un montant de 74 228 \$ (909 072 \$ au 31 mars 2014) en dollars canadiens, dans l'encaisse, libellé en dollars américains.

## 13. LA COLLECTION DU MUSÉE

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 154 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, des objets de mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Ces collections couvrent toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La valeur de la collection ne figure pas dans les états financiers. Les acquisitions sont comptabilisées comme charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).

Les dépenses de restauration au cours de l'exercice totalisent environ 626 963 \$ (733 241 \$ en 2014).

## 14. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

# ÉTATS FINANCIERS DE LA FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2015

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux fiduciaires de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte* S.E.N.C.R.C. / S.R.L.<sup>1</sup>

Le 14 juillet 2015

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

# ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>									
Apports	2 191 353	1 126 153	15 000	—	2 533 456	1 133 323	4 807 932	6 999 285	8 216 006
Intérêts et dividendes	68 598	329 366	434 929	60 178	20 309	18 366	863 148	931 746	766 616
Variation de la juste valeur réalisée des placements	—	695 525	1 046 268	28 281	52 801	56 114	1 878 989	1 878 989	1 797 041
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	70 637	614 908	844 559	240 733	42 621	45 296	1 788 117	1 858 754	2 156 509
	<b>2 330 588</b>	<b>2 765 952</b>	<b>2 340 756</b>	<b>329 192</b>	<b>2 649 187</b>	<b>1 253 099</b>	<b>9 338 186</b>	<b>11 668 774</b>	12 936 172
<b>Charges</b>									
Dons au Musée	2 900 103	708 200	978 241	81 600	409 441	998 446	3 175 928	6 076 031	4 641 606
Gestion et garde des placements	—	64 624	97 209	21 815	4 906	5 213	193 767	193 767	148 734
Frais financiers	940	—	—	—	—	—	—	940	4 345
	<b>2 901 043</b>	<b>772 824</b>	<b>1 075 450</b>	<b>103 415</b>	<b>414 347</b>	<b>1 003 659</b>	<b>3 369 695</b>	<b>6 270 738</b>	4 794 685
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(570 455)	1 993 128	1 265 306	225 777	2 234 840	249 440	5 968 491	5 398 036	8 141 487

# ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	Fonds affectés								Total		
	Fonds général	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autres avec clause	Chaire Jarislowsky avec clause	Fonds d'acquisitions		Fonds d'activités éducatives		Total Fonds affectés	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	avec clause	sans clause	avec clause	sans clause	\$	\$	\$
<b>Actifs nets au début</b>	(1 133 495)	11 931 309	16 319 449	2 041 013	2 882 384	781 859	880 946	877 776	35 714 736	34 581 241	26 439 754
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(570 455)	1 993 128	1 265 306	225 777	109 301	2 125 539	72 216	177 224	5 968 491	5 398 036	8 141 487
<b>Actifs nets à la fin</b>	<b>(1 703 950)</b>	<b>13 924 437</b>	<b>17 584 755</b>	<b>2 266 790</b>	<b>2 991 685</b>	<b>2 907 398</b>	<b>953 162</b>	<b>1 055 000</b>	<b>41 683 227</b>	<b>39 979 277</b>	34 581 241
* Composés de:											
Dotations	—	—	—	2 000 000	—	—	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	13 924 437	17 584 755	266 790	2 991 685	—	953 162	—	35 720 829	35 720 829	32 055 101
Affectés sans clause	—	—	—	—	—	2 907 398	—	1 055 000	3 962 398	3 962 398	1 659 635
Non grevés d'affectation	(1 703 950)	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 703 950)	(1 133 495)
	<b>(1 703 950)</b>	<b>13 924 437</b>	<b>17 584 755</b>	<b>2 266 790</b>	<b>2 991 685</b>	<b>2 907 398</b>	<b>953 162</b>	<b>1 055 000</b>	<b>41 683 227</b>	<b>39 979 277</b>	34 581 241

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2015

	Fonds affectés							Total	
	Fonds général	Fonds pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Chaire Jarislowsky	Fonds d'acquisitions	Fonds d'activités éducatives	Total Fonds affectés	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>									
À court terme									
Encaisse	1 159 653	—	—	—	—	—	—	1 159 653	1 659 511
Débiteurs	72 325	—	—	—	—	—	—	72 325	—
Avance au Musée	—	—	—	—	2 840 201	—	2 840 201	2 840 201	2 840 201
Avances interfonds	—	282 638*	20 996*	1 519*	301*	1 055 322*	1 360 776*	—	—
	1 231 978	282 638	20 996	1 519	2 840 502	1 055 322	4 200 977	4 072 179	4 499 712
Placements (note 3)	1 517 576	13 641 799	17 563 759	2 265 271	3 058 581	952 840	37 482 250	38 999 826	32 998 072
	2 749 554	13 924 437	17 584 755	2 266 790	5 899 083	2 008 162	41 683 227	43 072 005	37 497 784
<b>Passif</b>									
À court terme									
Somme due au Musée	1 967 728	—	—	—	—	—	—	1 967 728	2 041 543
Avances interfonds	1 360 776*	—	—	—	—	—	—	—	—
	3 328 504	—	—	—	—	—	—	1 967 728	2 041 543
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture (note 5)	1 125 000	—	—	—	—	—	—	1 125 000	875 000
	4 453 504	—	—	—	—	—	—	3 092 728	2 916 543
<b>Actifs nets</b>									
Dotations	—	—	—	2 000 000	—	—	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Affectés avec clause	—	13 924 437	17 584 755	266 790	2 991 685	953 162	35 720 829	35 720 829	32 055 101
Affectés sans clause	—	—	—	—	2 907 398	1 055 000	3 962 398	3 962 398	1 659 635
Non grevés d'affectation	(1 703 950)	—	—	—	—	—	—	(1 703 950)	(1 133 495)
	(1 703 950)	13 924 437	17 584 755	2 266 790	5 899 083	2 008 162	41 683 227	39 979 277	34 581 241
	2 749 554	13 924 437	17 584 755	2 266 790	5 899 083	2 008 162	41 683 227	43 072 005	37 497 784

\* Ces montants ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil,



**Martin Thibodeau**  
Président  
Fiduciaire



**Brian M. Levitt**  
Fiduciaire

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	5 398 036	8 141 487
Ajustements pour:		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(1 878 989)	(1 797 041)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(1 858 754)	(2 156 509)
	1 660 293	4 187 937
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(72 327)	—
Somme due au Musée	(73 815)	(196 194)
	1 514 151	3 991 743
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation nette des placements	(2 264 009)	(3 525 428)
<b>Activités de financement</b>		
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Mécénat Placements Culture	250 000	—
(Diminution) augmentation de l'encaisse	(499 858)	466 315
Encaisse au début	1 659 511	1 193 196
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>1 159 653</b>	<b>1 659 511</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2015

## 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et une fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le «Musée»), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

## 2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte de ses principales méthodes comptables suivantes :

### COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

#### I FONDS GÉNÉRAL

Le fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

#### II FONDS AFFECTÉS

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins 10 ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception des avances au Musée. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui inclut les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés sont présentées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

### REVENUS DE PLACEMENT

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

### UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse	787 994	238 356
Marché monétaire	—	369 019
Obligations canadiennes	10 708 527	7 885 740
Obligations américaines et étrangères	152 832	34 043
Fonds commun d'obligations canadiennes	632 055	661 389
Actions canadiennes	16 459 154	14 400 561
Actions américaines et étrangères	6 745 827	6 477 412
Fonds commun d'actions canadiennes	740 708	600 872
Fonds commun d'actions internationales	219 047	186 154
Fonds Fondation du Grand Montréal	2 553 682	2 144 526
	38 999 826	32 998 072

## 4. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats.

Le Musée paie certains frais engagés par la Fondation. Ces frais sont ensuite remboursés au Musée et ils sont présentés en augmentation des dons au Musée. Pour l'exercice, ils totalisent 947 611 \$ (422 742 \$ en 2014).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

## 5. PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE – CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

La Fondation a participé à quatre reprises au Programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (le «CALQ»). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec la Fondation du Grand Montréal (la «FGM») à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contreparties reçues du CALQ, de même que les rubriques comptables sous lesquelles les différents montants sont inscrits aux états financiers.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ	
	Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans	
	\$	\$	\$
Antérieure au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	500 000 <sup>1</sup>	375 000 <sup>3</sup>	125 000 <sup>4</sup>
Postérieure au 1 <sup>er</sup> octobre 2013	1 000 000 <sup>2</sup>	250 000 <sup>3</sup>	—
<b>Total</b>	<b>1 500 000</b>	<b>625 000</b>	<b>125 000</b>

- 1 Provenant de dons sans affectation externe présenté sous la rubrique Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture du fonds général.
- 2 Provenant de dons avec affectation externe, constatés dans les produits du fonds pour les pavillons.
- 3 Inscrit sous la rubrique Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture du fonds général.
- 4 La période d'affectation de 2 ans étant écoulée, ce montant a été reconnu comme produits.

Dans le cadre du volet 1 du programme Mécénat Placements Culture du CALQ, la Fondation a déposé au cours de son exercice 2013-2014, un montant de 500 000 \$ provenant de dons recueillis au cours de l'exercice 2013-2014 et a fait l'objet d'une demande d'appariement auprès du CALQ en 2014-2015.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement sous les rubriques relatives aux revenus de placement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements.

	Apports	Revenus de placement	Retraits	Solde des placements au	Solde des placements au
				31 mars 2015	31 mars 2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds affectés 10 ans	2 125 000	472 835	136 229	2 461 606	2 060 313
Fonds affectés 2 ans	125 000	29 576	62 500	92 076	84 213

## 6. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, la Fondation détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

© Musée des beaux-arts de Montréal, 2015  
Dépôt légal – 3<sup>e</sup> trimestre 2015  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 978-2-89192-393-4

**M** MUSÉE DES  
BEAUX-ARTS  
MONTRÉAL